

PN de M/le/12

8

Rouen

Le grand test du handicap

SOCIÉTÉ. Demain, l'association des paralysés de France testera l'accès aux cabinets médicaux et paramédicaux.

Vendredi 12 octobre, la délégation départementale de l'association des paralysés de France (APF) organisera à Rouen une action de sensibilisation au handicap. Chargée de mission au sein de l'association, Stéphanie Mochet aborde cette action baptisée « Accessibilité, il est urgent d'agir ».

L'échéance 2015 approche, pouvez-vous nous en rappeler les grandes lignes ?

■ **Stéphanie Mochet :** « La loi du 1er février 2005 prévoit que les lieux accueillant du public devront être accessibles aux personnes handicapées en 2015. Cette échéance approche et nous allons proposer, pour la 4^e année, une action de sensibilisation et d'information. »

Quelles seront vos « cibles » cette année ?

■ « Nous avons choisi de tester l'accessibilité des cabinets médicaux et paramédicaux. »

En centre-ville, vous allez sans doute rencontrer de nombreuses difficultés puisque peu de cabinets sont en rez-de-chaussée et, dans les immeubles anciens, les ascenseurs sont parfois très exigus.

■ « Nous avons adressé un courrier préalable aux cabinets que nous allons visiter pour les préve-



L'opération est organisée depuis quatre ans à Rouen (archives PN)

nir de notre venue. Nous avons divisé le centre-ville en quartiers, et nous avons relevé toutes les adresses. Notre but n'est pas de stigmatiser les médecins et les professions paramédicales, mais bien de les informer et de les sensibiliser. »

On pourrait penser que ces professions sont les mieux informées ?

■ « Ce n'est pas forcément le cas... ».

Comment se déroule concrètement l'action ?

■ « Les équipes composées d'adhérents et bénévoles testent l'accessibilité en condition réelle. Ils ont des cibles sous le bras, de trois couleurs différentes, qui sont déposées sur chaque lieu visité. Une

silhouette rose fluo signifie « stop je suis bloqué ». Une orange « attention ici je fais comment ? ». Et une silhouette verte veut dire « merci, ici je passe ». »

Où en est-on aujourd'hui ?

■ « C'est difficile de faire un état des lieux précis. La plupart des communes de plus de 5000 habitants doivent mettre en place une commission spéciale, chargée d'établir un diagnostic. Or certaines communes n'ont pas encore mis en place cette commission... ».

PROPOS RECUEILLIS PAR PATRICIA BUFFET

L'action aura lieu en centre-ville, demain, de 10 h à 16 h. Des stands seront ouverts au public, rue Socrate. Plus d'infos au 02.35.73.25.01.